BIENVENUE AU PLAN D'EAU D'EMBRUN

BAIGNADE SURVEILLÉE :

- Baignade autorisée et surveillée
- Baignade dangereuse mais surveillée
- Baignade interdite et dangereuse
- Baignade interdite (pollution/ espèces spécifiques)
- Baignade surveillée à certains horaires
- Zone de pratiques aquatiques et nautiques

- Plage Nord du plan d'eau
- Baignade surveillée *aménagée*
- Baignade non surveillée *à vos risques et périls*
- Baignade interdite *dangereuse*
- Vélos interdits
- Chevaux interdits
- INTERDIT sur les plages
- Tenu en laisse



Lac de Serre-Ponçon

Echelle 1/3000ème

1. Club de kayak
2. Club d'aviron
3. Centre aquatique Aqua Viva
4. Tennis
5. Tennis couvert
6. Consignes Nageurs gratuites
7. Gymnase
8. Plateforme multisports
9. Padel
10. Club Nautique Alpin de Serre Ponçon
11. Aire de fitness et cross-training connectée
12. Station de lavage
13. Aquaparc
14. Pump Track

Délimitation
Partie aval - Partie amont

Couloir navigation aviron

Couloir de nage
Autorisé de 6h à 8h et de 18h à 21h30

- Poste de secours *First aid station*
- Vous êtes «ICI» *You are here*
- Toilettes *WC*
- Toilettes PMR *Disabled access*
- Point d'eau potable ou lave-pied *Drinking water or Foot washer*
- Parking
- Parking moto *Motorcycle parking*
- Parking PMR
- Arrêt Bus *Bus stop*
- Accès PMR *Disabled access*
- Accès baignade PMR *Bathing disabled access*
- Point de collecte sélective *Waste sorting*
- Camping
- Aire de jeux *Free play area*
- Aire de pique-nique *Picnic area*
- Recharge vélos électriques *Electric bike charging*
- Plage *Beach*
- «Au Fil de l'Eau» Sentier piétonnier 2,6 km *Footpath*
- Mini-golf *Mini Golf*
- Manèges, rosalies, acro games, fly jump, structures gonfables *Kids games*
- Zone de pêche *Fishing area*
- Point de prélèvement ARS *Tapping point*
- Espace de liberté canine *Dog area*

RÉGLEMENTATION DU PLAN D'EAU D'EMBRUN

CHARTE DE BONNE CONDUITE

- Respect de la réglementation en vigueur relative à la navigation sur le plan d'eau
- Respect des règles de sécurité des petites et grandes embarcations
- Respect de tous les usagers
- Préservation de l'environnement
- Bonne gestion des déchets
- Protection et prévention des berges et des plages
- Respect des espaces dédiés au public
- Interdiction de fumer sur les plages

RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Le plan d'eau d'Embrun est une retenue artificielle soumise à des fluctuations de niveaux pouvant modifier son aspect initial.

Lac de montagne : les orages peuvent être soudains et très violents. Ne présumez pas de vos forces selon votre activité et les conditions météorologiques.

Pêcheurs : aux heures de forte fréquentation, merci de laisser la priorité aux nageurs « couloir de nage », aux embarcations à l'entrée et à la sortie du port.

N° UTILES

Camping municipal : 04 92 43 01 83
Camping CNA : 04 92 43 00 02
Centre aquatique Aqua Viva : 04 92 23 24 13
Police municipale : 04 92 20 20 86
N° D'APPEL D'URGENCE : 18 • 112 • 15 • 17

Application Ville d'Embrun

NAVIGATION

Les pratiques nautiques au plan d'eau sont définies par un ordre de passage prioritaire en fonction des embarcations suivantes :

1. Aviron
2. Voile
3. Planche à voile
4. Canoë-kayak
5. Engins de plage

ARRÊTÉS

- AM 2021.279 : règlementation des plages du plan d'eau
- AM 2013.376 : réglementation de la circulation sur le chemin piéton du plan d'eau «Au fil de l'eau»
- AM 2021-179 : Arrêté permanent réglementant la présence des chiens en centre-ville et au plan d'eau sur la commune d'Embrun
- AM 2025-033 : Arrêté réglementant la présence des chevaux aux abords du plan d'eau d'Embrun
- AP des Hautes-Alpes 05-2021-06-10 du 10.06.2021 et AP des Alpes de Haute Provence N°2021-161-016 du 10.06.2021 : règlement particulier de police autorisant l'exercice de la navigation de plaisance et des activités sportives et touristiques sur la retenue de Serre-Ponçon et le plan d'eau d'Embrun.

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERRE-PONÇON
EMBRUN
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Hautes-Alpes le département